

UN PLAN POUR LE CIMENT

Avant l'aluminium et l'acier, le secteur du ciment est le premier à faire l'objet d'un plan de transition sectoriel destiné à analyser finement les options technologiques et économiques pour se décarboner.

Depuis l'an dernier, dans le cadre d'un projet européen Finance ClimAct¹, l'ADEME pilote, en articulation avec l'initiative ACT², l'élaboration de plans nationaux de transition pour les neuf secteurs industriels les plus intensifs en énergie : acier, aluminium, verre, ciment, éthylène, chlore, ammoniac, papier/carton et sucre. « L'enjeu est de coconstruire des trajectoires de décarbonation adaptées aux spécificités de chaque secteur afin d'être en phase avec les objectifs fixés par la stratégie nationale bas carbone qui prévoit une réduction de 81 % des émissions de l'industrie à l'horizon 2050 », indique Elliot Mari, ingénieur au sein du service Industrie de l'ADEME. Chacune de ces feuilles de route s'articule en quatre volets – technologique, financement, marché/emploi et politiques publiques – et s'appuie sur une collaboration étroite avec les principaux acteurs du secteur concerné.

Le premier de ces plans de transition sectoriels, consacré au ciment, est d'ores et déjà bien avancé. Ce secteur représente à lui seul 1/8^e des émissions de l'industrie française et consomme 13 TWh d'énergie thermique par an, et 2 TWh d'électricité. La première phase de travail a



1/8^e
des émissions
de l'industrie
française sont liées
au secteur du ciment.

istock

consisté à développer un outil modélisant trois types de cimenteries, utilisant des procédés de fabrication différents, mais qui toutes fabriquaient leur propre clinker – le composant le plus carboné du ciment. « Pour chaque cimenterie, nous avons modélisé l'impact et le coût des différents leviers d'amélioration possibles, que nous avons identifiés au préalable et dont nous avons validé la pertinence et la faisabilité avec les industriels », poursuit Elliot Mari. Parmi ces pistes figurent par exemple l'accélération du recours à des sources d'énergie alternative au charbon, la baisse du taux de clinker dans les compositions, la mise au point de clinkers alternatifs à l'aide de matières premières décarbonatées, la rénovation des installations... Sans oublier la conception de nouvelles technologies de captage et stoc-

**“L'enjeu :
coconstruire des
trajectoires de
décarbonation
adaptées aux
spécificités de
chaque secteur.”**

Elliot Mari, ingénieur
au service Industrie
de l'ADEME.

kage³ de CO₂. « Fin juin, nous avons présenté une première restitution intermédiaire aux industriels impliqués et volontaires afin de nourrir leur réflexion en matière de priorités et d'investissements. Par la suite, nous rencontrerons les acteurs du marché. Tout cela devrait nous permettre

de formuler des propositions de politique publique à l'automne afin de contribuer à l'élaboration de mesures pour inciter les entreprises à mener des actions dans les meilleures conditions possibles », conclut l'ingénieur de l'ADEME.

1. Voir ADEME MAGAZINE de mai 2020, Décryptage p.2.

2. actinitiative.org

3. Voir l'Avis de l'ADEME sur le Captage et le Stockage de CO₂ à paraître prochainement.



CONTACT :
elliot.mari@ademe.fr